



Mont-Laurier
d'un
naturel
accueillant

Service de l'aménagement du territoire

Téléphone: 819 623-1221

Télécopieur: 819 623-4840

Courriel: amenagement@villemontlaurier.qc.ca

Prérequis pour une demande de permis pour la construction d'un BÂTIMENT ACCESSOIRE (remise, serre, garage, abri à bois, abri d'auto)

- Identification du propriétaire (nom, adresse et numéro de téléphone).
- Identification du site (adresse civique, lot et matricule lorsque connu).
- Localisation sur le terrain (distance des lignes de propriété, du bâtiment principal, des autres bâtiments accessoires et des installations septiques).
- Dimension du bâtiment projeté (largeur, longueur, hauteurs intérieure et extérieure) et hauteur des portes.
- Dimension du bâtiment principal (superficie et hauteur).
- Plan de chacune des faces (élévation) du bâtiment lors de la construction d'un garage.
- Revêtement extérieur utilisé (mur et toit).
- Détails des fondations ou de la dalle.
- Utilisation projetée.
- Autorisation écrite du propriétaire s'il y a lieu (identification du demandeur, nom, adresse et numéro de téléphone).
- Durée et coût des travaux.

En fonction de la zone visée, d'autres exigences peuvent s'ajouter à celles-ci.